



# Invitation presse

Lundi 3 mars 2025

## Budget participatif : une plantation participative pour créer une forêt urbaine selon la méthode Miyawaki

### Vendredi 7 mars à 14h30

► 86 rue Alfred de Vigny

En présence de

- **Margot Belair**, Adjointe à l'Urbanisme
- **Annabelle Bretton**, Adjointe à l'Éducation populaire, la Jeunesse, la Vie associative et la Démocratie participative

**Suite au Budget participatif de 2023, le projet «plantation participative de forêt urbaine selon la méthode Miyawaki» obtenait une enveloppe de 30 000 euros. Ce projet se concrétisera sur une friche située dans le quartier Beauvert d'environ 350m<sup>2</sup>, lors d'un Chantier ouvert au public (COP) où des personnes volontaires planteront cette mini forêt urbaine.**

Une forêt classique met 100 voire 200 ans pour s'implanter. Avec la méthode Miyawaki, le processus est accéléré, permettant d'avoir une forêt mature en 20 ans, par l'implantation d'espèces diversifiées de manière très dense qui formeront des strates différentes (structuration étagée de la forêt). Il faut compter 3 arbres par m<sup>2</sup> contre 1 arbre par m<sup>2</sup>, densité plus classiquement choisie lors des plantation de bosquets boisés à Grenoble. Cette densité favorise la croissance par la coopération et la compétition entre les arbres où chaque individu doit profiter de l'espace disponible et de la lumière qu'il reçoit. De plus, la diversité des espèces végétales permet de favoriser la résilience de la micro-forêt face aux maladies et aux ravageurs et aux conditions pédoclimatiques.

18 essences de hauteurs et volumes différents ont été spécialement choisies pour leur adaptation au climat grenoblois : chênes pubescents, érables champêtres, merisiers, cerisier à grappes, frênes à fleurs, pins sylvestre, tilleuls à grandes feuilles, charmes communs, sorbiers domestiques, pommiers sauvages, cornouillers sanguins et mâles, aubépines, sureaux noirs, vinettiers, cytises, viornes, fusains d'Europe.



### PLANTATION PARTICIPATIVE d'une forêt urbaine !

Participez à la plantation d'une forêt près de chez vous, selon la méthode Miyawaki.

Ouvert à toutes et tous, enfants accompagnés d'un adulte.

**Ce projet est issu d'un Budget Participatif.**



**Vendredi 7 mars**  
À partir de 13h30



**86 Rue Alfred de Vigny**  
38100 Grenoble



**Maison des Habitants Capuche**  
58 rue de Stalingrad  
mdh.capuche@grenoble.fr  
04 76 87 80 74

Ces forêts urbaines permettent aux territoires de s'adapter au changement climatique, à la biodiversité de s'épanouir et à terme, et de créer des îlots de fraîcheur pouvant stocker des gaz à effet de serre.

Ces plantations s'inscrivent également dans la stratégie de végétalisation de la Ville de Grenoble qui vise à protéger le vivant, restaurer la biodiversité, s'adapter aux effets du changement climatique et faire prendre conscience des limites planétaires. Puisque les espaces dans le contexte urbain sont contraints, les villes doivent inventer et mettre en œuvre de nouveaux moyens pour augmenter la présence des arbres et de toutes formes de végétation. Les espaces végétalisés étant indispensables pour apporter des bienfaits pour la santé des habitants-es.

Ces arbres et arbustes viendront s'ajouter aux 700 arbres (chiffre prévisionnel, hors bosquets) plantés sur l'espace public sur impulsion de la Ville pour la saison 2024-2025 afin de répondre à l'objectif d'intensification et de renouvellement des plantations d'arbres.

Cette opération se conduira en partenariat avec les porteurs et porteuses de projet, la Maison des Habitantes et habitants (MDH) Capuche et les services Nature en ville et Espace Public et Citoyenneté, afin de leur permettre de s'approprier l'espace et faire du lien.

L'opération bénéficie du soutien du Département via le programme «Un arbre, un habitant en Isère» et s'inscrit dans sa Politique de transition écologique (PTE).

Pour participer, les volontaires doivent s'inscrire auprès de la MDH Capuche sur place ou par mail à [mdh-capuche@grenoble.fr](mailto:mdh-capuche@grenoble.fr) ou au 04 76 87 80 74.



Plantation d'une forêt urbaine classique dans le quartier Mistral  
© Auriane Poillet, Ville de Grenoble